



EXIGEONS UNE JUSTE COMPENSATION POUR LES PLUS ÉLECTORAUX

L'ouverture du capital de La Poste et la logique de privatisation qui va avec ont tout déstructuré. Cela a provoqué une succession de réorganisations, dégradé les conditions de travail, généralisé le recours aux salariés intérimaires insuffisamment formés et ajouté de la précarité, ce qui aboutit à un système défaillant.

Relégué au deuxième plan par les multiples services de livraison « express » en plein essor actuellement, le facteur a vu son image dévalorisée. Il reste pourtant en charge d'une mission de service public et constitue souvent, dans les faits, son dernier représentant dans des territoires isolés.



LA POSTE Mensuel NVO de la CGT - avril 2015

La Poste a supprimé en moins de 15 ans 100 000 emplois dans le Groupe (15 000 en 2020), et elle voudrait, malgré une démographie galopante dans le département, qu'on parvienne dans ce genre de situation à acheminer, trier et distribuer le courrier comme avant, sinon mieux, sans compensation financière !!!!

La Poste a perçu une enveloppe supplémentaire pour assurer cette distribution, dont elle ne veut pas divulguer le montant.

La CGT FAPT 06 estime, au vu des 60 millions touchés pour les dernières élections municipales, à environ

110 millions d'euros pour les deux tours des élections présidentielles et législatives et combien pour les facteurs?



Sur tout le territoire français, La Poste a récupéré le marché de la distribution des plus électoraux suite aux fiasco rencontrés dans certaines régions par la société Adrexo lors des dernières élections. Ce travail ne peut être effectué que par un personnel formé et qualifié connaissant le terrain.

Un travail de qualité effectué par des professionnels doit être rémunéré en conséquence !



QUOI QU'EN DISENT LA BSCC ET LES DIRECTIONS LOCALES CE TRAVAIL REPRÉSENTE UNE CHARGE DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE QUI DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉE.

PREAVIS de GREVE

LA CGT FAPT 06 À DÉPOSÉ DES PRÉAVIS DE GRÈVE DÉPARTEMENTALES SUR LES 4 SEMAINES PRÉCÉDENTES LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES, POUR AMPLIFIER LE RAPPORT DE FORCE DANS LES SERVICES ET OBTENIR GAIN DE CAUSE SUR NOS REVENDICATIONS :

- **LUNDI 04/04/2022 À 00 HEURE JUSQU'AU SAMEDI 09/04/2022 À 24 HEURES,**
- **MARDI 19/04/2022 À 00 HEURE JUSQU'AU SAMEDI 23/04/2022 À 24 HEURES,**
- **MARDI 07/06/2022 À 00 HEURE JUSQU'AU SAMEDI 11/06/2022 À 24 HEURES,**
- **LUNDI 13/06/2022 À 00 HEURE JUSQU'AU SAMEDI 18/06/2022 À 24 HEURES.**

NOS REVENDICATIONS SONT CELLES DES POSTIÈRES ET DES POSTIERS :

- **UNE RÉMUNÉRATION FORFAITAIRE DE BASE DE 150€ POUR CHAQUE TOUR DE SCRUTIN POUR TOUTES ET TOUS.**
- **AUCUNE SÉCABILITÉ À LA DISTRIBUTION LES SEMAINES DE SCRUTIN.**
- **MAINTIEN DES RENFORTS À LA DISTRIBUTION LES SEMAINES DE SCRUTIN.**
- **LE RESPECT DE LA PRISE DE JOUR DE CONGÉS ET DES REPOS DE CYCLE PENDANT LA PÉRIODE DE DISTRIBUTION DES PLIS ÉLECTORAUX**
- **CDISATION DE L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES DANS TOUS LES SERVICES, 1 PT = 1 CDI.**
- **PRIME DE VIE CHÈRE POUR LES ACP ET CLASSE 2.**
- **UN DIALOGUE SOCIAL LOYAL ET RESPECTUEUX.**

SYNDICAT FAPT 06. 34 boulevard Jean Jaurès 06300 Nice Tel : 04.93.62.02.81.
Mail : cgtfapt06@orange.fr Facebook : CGT FAPT 06
cgtsite: CGT FAPT 06

